

COMPTE RENDU N°1 DE LA SÉANCE DU 13 janvier 2010

Présents : 12

Excusés avec pouvoir : 3

1. Crédit de reports pour finir les programmes de travaux commencés et prévision nouvelle avant budget pour l'isolation du sas du complexe sportif et pour la boucherie. Enveloppe de 10 000 € pour faire face aux dépenses de l'isolation du sas du complexe.
2. Actions pour les amendes de police, commencer à réfléchir au programme et le faire chiffrer, la commission voirie travaille sur cet objectif. Le secteur entre le rond-point et l'embranchement de la route de la Charmatière et du cimetière est à l'examen en priorité sur l'aménagement intérieur du parc aux biches. Le dossier sera confié à la DDT, Direction Départementale des Territoires (ex DDE) dans le cadre de la mission ATESAT. Une demande de subvention parlementaire sera déposée dès que le devis sera fourni.
3. Demande au CAUE, Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement, de chiffrer le coût estimatif d'un éventuel agencement et extension de la salle bleue pour augmentation de capacité et isolation thermique et mieux valoriser l'utilisation de cette salle. Le devis est nécessaire pour le porter au contrat triennal. Voir s'il y a nécessité de faire la même action pour le bâtiment "église" mais ces projets restent prévisionnels, l'assainissement doit passer avant.
4. Devenir du bâtiment du CPI (centre de Premier Secours) de Haute-Rivoire suite à la demande du SDIS d'être propriétaire pour pouvoir faire les travaux nécessaires à leurs équipements. Il ne s'engage pas pour des sommes supérieures à 15 % de la valeur du bâtiment mis à disposition. S'il y a cession, les interdépendances vont obliger à faire un acte de propriété au millième sauf à trouver une solution pour supprimer les enclaves. Les domaines seront interrogés mais ils se prononcent pour l'acheteur, la demande de la mairie doit donc être conjointe avec celle du SDIS. Le conseil municipal confirme qu'il fera tout pour le maintien de la caserne sur la commune qui a l'avantage de desservir Meys, village limitrophe, et qui est éloignée des autres pôles de secours.
5. Lors de la consultation de cabinet d'études pour le PLU, seul le cabinet BEAUR a répondu pour la mise en place de l'enquête sur les semaines 7 -8 -9 et 10, mi-février, mi-mars. Parution sur les journaux des dates et permanences de Mme Elisabeth BAUDON- GELGER, commissaire enquêteur. La commission « urbanisme » se réunira le mercredi 27 janvier à 20 H et Mme Anne Barneron présentera les modifications dès que les dossiers de pré études seront faits. La modification ne portera que sur les besoins de l'assainissement et non pas sur les ouvertures ou extensions de zones constructibles. Par contre, il est judicieux, à l'occasion de cette modification d'étudier les éventualités de modification de règlement pour permettre un développement harmonieux du bourg, magasins en rez-de-rue et stationnement et pour le dynamisme des autres secteurs.

6. Dans le cadre de la mise en place de l'action avec GINGER, cabinet d'étude de l'assainissement, il faudra veiller à la concordance des zonages d'assainissement et de bassins de rétention pour futures zones à urbaniser avec le PLU et faire remonter les besoins. La commission restreinte aux élus se réunira le mercredi 20 janvier à 10 h 30 en mairie avec Monsieur Philippe PARIENTÉ.
7. Secteur de la Grand-Croix, dès la finalisation des travaux, et connaissance du devis, une demande de subvention auprès du député sera faite. Le plan du projet, pour sa partie agrément, a été soumis au conseil et sera présenté aux riverains le 16 janvier à 20 h 30 en mairie.
8. Bilan du contenu de l'écho de la "Thoranche" et consignes d'amélioration. Pour l'an prochain, une attention particulière sera apportée pour retracer les événements importants qui touchent la commune ou ses habitants.
9. La mise en place la commission du personnel qui se réunira après l'évaluation de chacun des membres du personnel.
10. Compte-rendu de la délégation du maire. Un seul permis de construire a été délivré positif, celui de l'aménagement du local du tennis au parc aux biches.
11. Compte-rendu des commissions.

La bibliothèque soumettra ses projets au prochain conseil. Le CCAS se réunit le mercredi 20 janvier pour le bilan des actions 2009 et les projets 2010.

Le bilan du déneigement et l'organisation future de la mise à disposition du sel sont envisagées pour que tous les secteurs soient desservis l'an prochain.

La commune devra faire face à l'achat d'un nouvel équipement polyvalent en remplacement d'une camionnette. Une visite à la commune de Brussieu, qui vient de s'équiper, sera organisée.

Il est important de bien faire suivre à la Maison du Tourisme les manifestations et événements de la commune pour qu'ils soient diffusés sur les bulletins d'information.

La commission agricole suit attentivement les événements suite à la crise actuelle et notamment la situation particulière de l'URCVL qui est en dissolution. Sur la commune de nombreux agriculteurs sont concernés par les difficultés de cet organisme qui se répercutent sur leurs rémunérations.

12. l'enneigement n'a pas permis aux particuliers de venir à la dernière permanence de distribution des sacs poubelles. Une nouvelle permanence de distributions des sacs poubelles aura lieu le samedi 6 février de 9 heures à 11 heures 30 en mairie.

La séance est levée à 23 h 30.

Le Maire :
Gilbert COURTINE